



Énergie NB Power

the power of possibility
débordant d'énergie

Formulaire n° 0399F
2013-03-21

LIMITES D'APPROCHE MINIMALES CODE DE PRATIQUES À L'INTENTION DES PERSONNES AUTORISÉES

COORDONNÉES D'URGENCE

Téléphone de la personne-ressource :
(Centre de conduite du réseau ou autorité de
poste)

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLACEMENT

Numéro du poste :

Date :

Numéro de sous-station :

Poste de sectionnement :

Autre :

INFORMATION RELATIVE AUX DANGERS :

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | Quelle est la tension présente? | |
| 2. | Quelle est la distance sécuritaire minimale de travail à respecter? | |
| 3. | Cette limite a-t-elle été délimitée au moyen d'une barricade? | |
| 4. | Des protecteurs sont-ils requis? Peut-on les mettre en place? | |
| 5. | Des barrières matérielles (isolées ou non) sont-elles requises? | |
| 6. | Est-il pratique de mettre en place une barricade ou un ruban pour circonscrire le secteur à risques? | |
| 7. | Existe-t-il d'autres dangers? (Les énumérer ci-dessous dans la section « DESCRIPTION DES TRAVAUX ».) | |

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

SIGNATURES :

Personne qualifiée en électricité
/Autorité de poste :

Date :

Personne(s) autorisée(s) :

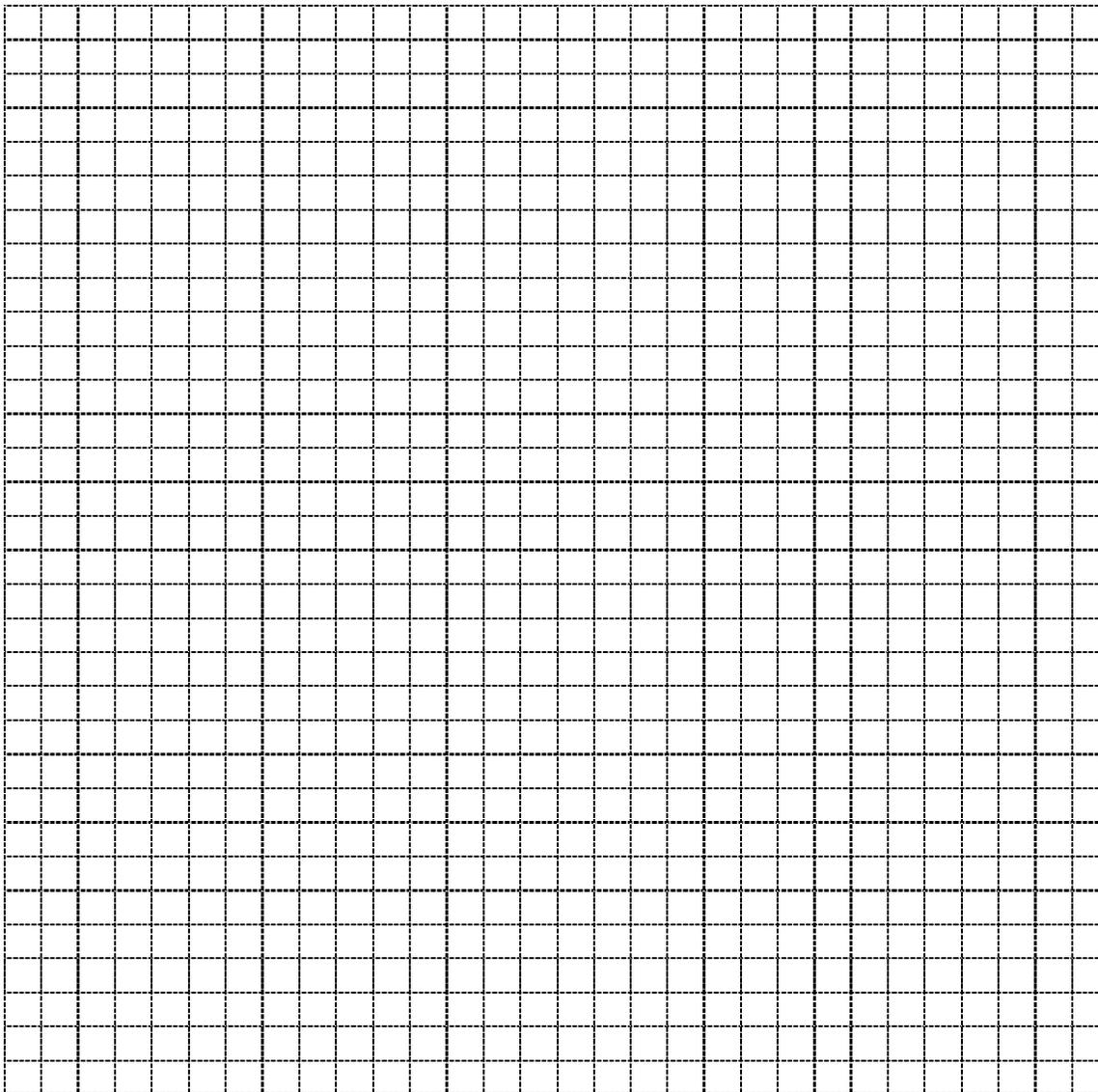
Date :

Surveillants des personnes autorisées :

Date :

Emplacement du formulaire original :	
--------------------------------------	--

DESSIN DE LA ZONE DE TRAVAIL



INSTRUCTIONS

Le présent document vise à fournir l'information nécessaire pour effectuer le travail en toute sécurité dans le respect des limites d'approche minimales par rapport à un équipement sous tension exposé. La personne qualifiée en électricité ou l'autorité de poste doit remplir ce formulaire et informer la personne qui exécutera les travaux des dangers liés au lieu de travail et des précautions à prendre. Une fois qu'elle a rempli le formulaire, la personne peut accepter la responsabilité incombant à une personne autorisée et doit adopter ce code de pratiques pour les travaux désignés dans la zone de travail à laquelle s'applique le code de pratiques. Le surveillant de cette personne doit aussi accepter le code de pratiques. Celui-ci ne doit pas s'appliquer à un autre travail ou à une autre zone de travail. S'il se produit un changement sur le lieu de travail ou si la personne autorisée a des questions ou des inquiétudes, elle doit cesser le travail et communiquer avec la personne qualifiée en électricité ou l'autorité de poste ou demander à ce qu'un autre code de pratiques soit produit.